Modèle de recours à la liste d’aptitude des agrégés dans le cas où la candidature a été retenue sur une liste académique

M. ou Mme …

Collège/Lycée …

A

M. le Recteur de l’Académie d’Aix-Marseille

Sous couvert de (chef d’établissement)

M. le Recteur,

C'est par un courriel envoyé le 15 avril que j'ai reçu la notification des résultats concernant la liste académique pour l'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude. Mon nom n'a pas été retenu. C’est donc une décision individuelle défavorable.

Ayant les critères nécessaires pour pouvoir être candidat.e, à savoir 40 ans et 10 ans d'enseignement, et ayant déposé les pièces statutaires, je ne peux que m'étonner de ne pas avoir été sélectionné.e, d'autant plus que je figurais sur la liste académique l'année dernière. Sachant que c'est vous même qui m'y avait inscrite après consultation des instances paritaires je ne peux que m'étonner de ce manque de continuité dans les propositions académiques.

Serait-il possible que vos services me donnent quelques éclaircissements et que vous puissiez revoir la sélection académique afin que ma candidature soit examinée au niveau national comme ce fut le cas l’année dernière. Je serai accompagné(e) d'un élu du SNES dans ma démarche.

Conformément aux dispositions de l’article 14 bis de la loi 84-16 modifiée, je choisis le / la représentant.e désigné.e par le SNES, syndicat de la FSU, pour m’assister dans l'exercice de ce recours administratif.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la demande et vous prie d'agréer monsieur le Recteur l'expression de mon plus grand dévouement à mon métier et à mes élèves.